

CAREF (EA 4697)

Lettre d'information n° 8 - janvier 2013

Organisation générale

ESPE : les discussions vont bon train, la loi sur l'éducation devrait être présentée au Conseil des ministres fin janvier. Un comité de pilotage de définition de la nouvelle institution est en marche sous l'égide du recteur.

Loi sur l'enseignement supérieur : elle est en cours de rédaction et doit venir en discussion autour du mois de mars. Elle pourrait changer assez profondément l'organisation des structures internes à l'université (fusion possible CEVU/CS, par exemple). L'AERES et les PRES devraient être profondément modifiés, voire supprimés.

Organisation interne

Site du CAREF : il est en cours de complément - fiches des chercheurs, ressources bibliographiques (il manque encore beaucoup de doctorants).

Bibliothèque de recherche : pour l'essentiel la bibliothèque (revues, livres et manuels) est classée par F. Oursel que nous remercions. La liste figurera sur le site. Rappel : aucun document ne peut sortir du laboratoire et doit être lu sur place.

Thèse de doctorat : Ioana a soutenu sa thèse avec succès le 11 décembre et a obtenu la mention très honorable. On la félicite.

Election des représentants des doctorants au Conseil de laboratoire : Ioana et Marie-Noëlle ayant achevé leur mandat, elles seront remplacées lors de l'AG.

Journée d'études sur la recherche : on a été victime du succès - 95 dossiers ont été retirés. Une publication reprenant les trois journées d'études est prévue pour fin 2013.

Projet ANR : Sarah Croché a mené à bien le pilotage de la partie amiénoise du projet de recherche. Espérons une réponse favorable.

Postes d'enseignants-chercheurs au concours : trois postes et non quatre sont mis au concours sous l'égide du CAREF (2PR à l'IUFM), 1 MC (STAPS).

Conseil de laboratoire : 8 février

Finances

Crédits du CAREF : ils viennent d'être ouverts - leur montant sera identique à celui de l'année écoulée. Une première répartition se fera lors de l'assemblée générale de janvier. A souligner la nécessité impérieuse de renvoyer les justificatifs des missions dès le retour et non ...six mois après, voire un an. Dans pareil cas, il ne sera plus désormais possible de prendre en charge compte tenu de l'annualisation du budget. Heureusement, ce sont des exceptions !

Demande de subvention : chercheurs ou étudiants - en fonction de votre appartenance à telle UFR ou école interne, il vous est possible de demander une prise en charge financière partielle. Il en va de même pour les étudiants auprès de l'école doctorale (deux moments dans l'année : janvier et septembre).

A noter que pur le budget de l'UPJV, l'Etat a octroyé davantage de crédits d'emplois et moins de crédits de fonctionnement par rapport aux prévisions.

Séminaires doctoraux

Au menu des jours et semaines à venir

Séminaire de Brigitte Frelat-Kahn - UFR de SHSP

15 janvier : Antoine Kattar : le système éducatif libanais à deux vitesses (privé-public), dans un environnement social et culturel marqué par une multi-complexité"

12 février : Denis Poizat : Humanitaire et éducation

19 mars : Muriel Poisson et M. Hallak : l'évolution des modalités de l'aide : de Paris à Busan (de la Déclaration de Paris au Programme d'action d'Accra et à l'Accord de Busan)

Séminaire de Bruno Poucet - salle 331 Fac de droit.

23 février : Alain Maillard : usages mémoriels de l'histoire

13 avril : André Robert : les politiques éducatives de la IV^e et V^e République.

25 mai : Pierre Kahn : une histoire de l'enseignement des sciences

Séminaire d'Emile Henri-Riard : dates à fixer, IUFM.

Publications scientifiques

Sarah Croché a publié deux articles

BP - 14 janvier 2013